

© Le Républicain Lorrain, Dimanche le 30 Janvier 2011 / SRB /
Droits de reproduction et de diffusion réservés



Les enfants invités à découvrir le Lindre



L'étang de Lindre dans la cornée de
Zommange.

Photo RL

Le conseil général de la Moselle organise mercredi 2 février une animation pour les enfants, dans le cadre des 40 ans de la convention de Ramsar. Elle se déroulera de 14h à 16 h au pavillon des expositions du domaine de Lindre et sera accessible aux enfants âgés de 6 ans et plus.

La convention de Ramsar est un traité international pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Ce texte a été adopté le 2 février 1971. Son objectif : mettre un frein à la dégradation de ces zones naturelles qui ont non seulement un intérêt écologique fort, mais également des atouts en matière culturelle, scientifique, voire économique. Selon cette convention, les zones humides sont des étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée. Cette manifestation s'inscrit dans la Journée mondiale des zones humides célébrée le jour même et visant à sensibiliser le grand public à ces milieux. Elle fait également écho à l'Année internationale des forêts par les Nations unies. Les enfants seront sensibilisés aux valeurs et aux avantages des zones humides de façon ludique. Au programme : bricolage et sortie de découverte de la faune et de la flore de l'étang de Lindre. Les personnes intéressées sont priées de prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques du jour et d'équiper les enfants de chaussures de marche ou de bottes.

Animation gratuite. Réservation obligatoire. Renseignements : tél. 03 87 35 02 80.

BILAN 2011 : JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

MERCREDI 02 FEVRIER 2011

Intitulé de l'Animation:	JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 14H à 16H (animation gratuite)
Objectifs qualitatifs :	<ul style="list-style-type: none">- Faire découvrir l'environnement et les zones humides du Domaine de Lindre qui fait parti du réseau RAMSAR depuis 2003- Participer à un événement international- Valoriser les richesses naturelles du Domaine de Lindre- Accueillir tout public
Objectif quantitatif	25 personnes (adultes et enfants)
Contenu de l'animation	<ul style="list-style-type: none">- Balade animée le long de la digue- Photos découvertes des différentes zones humides du Domaine de Lindre et des animaux qui y vivent- Création de masques insectes

Les moyens:

BUDGET				
Moyens humains	Dépenses		Recettes	
1 agent titulaire du Domaine de Lindre pour l'encadrement de l'animation	Frais de personnel	165,00 €	18 enfants et 6 adultes	GRATUIT
	Communication	50,00 €		
	Achats fournitures diverses	10,70 €		
			Produits Boutique	- €
	TOTAL	225,70 €	TOTAL	GRATUIT

Actions	Moyens techniques	
	Besoins	Acteurs
Animation du 02/02/2011	<ul style="list-style-type: none">- 1 agent titulaire du Domaine de Lindre- Matériel pour création de masques (ciseaux crayons de couleurs)- Masques sur papier cartonné- Photos plastifiées	Domaine de Lindre / RAMSAR

Actions de communication

Supports	Acteurs
Affiches	- Domaine de Lindre (200 affiches diffusées dans les écoles, MJC et commerçants de Dieuze)
Revue	- Feuille de Menthe
Presse	Républicain Lorrain (plusieurs articles différentes éditions)
Sites internet	www.domainedelindre.com

Bilans:

Quantitatif :

18 enfants

6 adultes accompagnateurs

Soit un total de 24 personnes (objectifs atteints)

Une famille inscrite n'est pas venue.

Qualitatif :

- Préparation

- Photos d'animaux et zones humides

- Papier cartonné, crayons de couleur et ciseaux

- **Copie des modèles de masques-insectes proposés par RAMSAR**

- Déroulement de la sortie

Le temps était froid et gris, peu engageant à sortir.

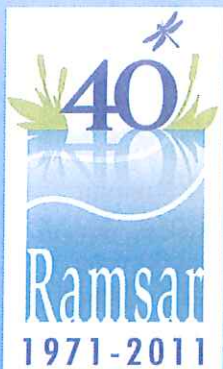
L'animation a débuté par une balade animée le long de la digue jusqu'à la volière des cigognes. Au retour nous avons observé les oiseaux sur l'étang. Ensuite nous avons poursuivi l'animation dans une salle pédagogique où les enfants ont participé à un jeu de reclassement des animaux vivants en milieux humides ou non, pour finir avec la création du masque insecte.

- Constats de la sortie

Le public a été satisfait de la sortie malgré le mauvais temps. Ils ont été prévenus de la sortie par les différents articles du Républicain Lorrain ou par les affiches diffusées dans Dieuze.

- Améliorations à apporter

De nouveaux jeux pour l'année prochaine.



DOMAINE DE LINDRE (Lindre-Basse)



**Animation gratuite pour les enfants (dès 6 ans)
"Découverte des Zones Humides"**

Le 02 février 2011 de 14h à 16h

(réservation obligatoire)

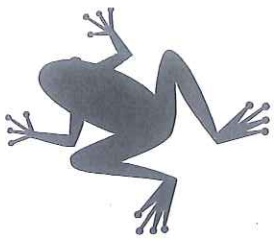


**Journée mondiale des
zones humides**

**À l'occasion des 40 ans de la
convention de RAMSAR**

Un site du conseil général de la Moselle





Qu'est ce que la convention de RAMSAR ?

Du nom de Ramsar, ville d'Iran où elle a été signée, la convention de Ramsar concerne les zones humides d'importance internationale et en particulier les habitats des oiseaux d'eau. Pour chaque zone humide concernée, cette inscription est un label de reconnaissance internationale et de développement durable. Cette inscription permet de prendre davantage conscience de la richesse et de l'intérêt de ces zones, elle met en évidence la nécessité de maintenir et de préserver leurs caractéristiques écologiques.

Le site de **l'étang de Lindre, de la forêt du Romersberg et zones voisines** a été labellisé en 2003.



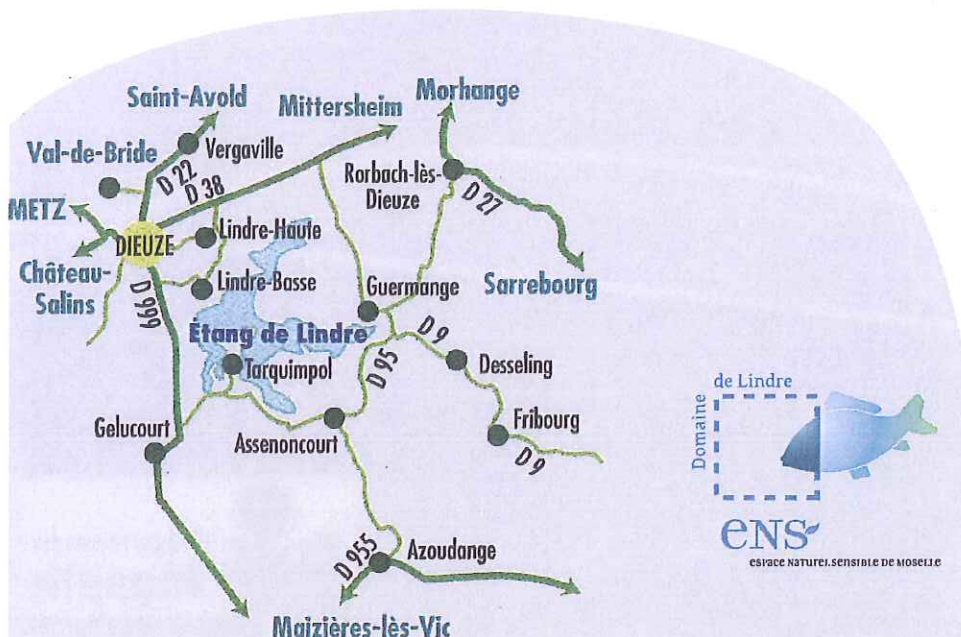
Michel Hirtz

Une animation exceptionnelle et gratuite !

Célébrons ensemble les 40 ans de cette convention sur les zones humides à travers une animation spéciale et gratuite pour les enfants !

Au programme:

- Balade animée le long de la digue
- Photos découvertes des différentes zone humides du Domaine de Lindre et des animaux qui y vivent
- Création de masques insectes



Daniel Pernet



Domaine de Lindre - Conseil Général de la Moselle - 67 Rue Principale - 57260 LINDRE-BASSE
Téléphone : 03.87.35.02.80. - Télécopie : 03.87.35.02.19.
e-mail : lindre@cg57.fr - www.domainedelindre.com - twitter.com/domainedelindre